

RAPPORT DE JURY
CONCOURS SAENES CLASSE SUPERIEURE
SESSION 2018

I Epreuves écrites

- ✓ Si l'on relève un niveau d'orthographe satisfaisant, la structure des devoirs est, quant à elle, à revoir ; en effet la présentation est souvent incomplète (références, objet, à l'attention de...).
- ✓ Rarement un plan est annoncé et les transitions entre les différentes parties sont inexistantes.
- ✓ Le contenu des copies est souvent trop court, du fait du manque d'exploitation des documents. L'étude des documents fournis n'est que partiel, ce qui donne des copies où seulement une partie du sujet est traité. Dans le cas présent, les documents sur les exceptions, les dérogations et les voies et délais de recours n'ont pas été suffisamment exploités.

II Epreuves orales

- ✓ Le temps de présentation est, pour la majorité des candidats, trop court:8 minutes en moyenne au lieu de 10 minutes. Le jury attend des candidats qu'ils utilisent au mieux le temps imparti pour leur présentation.
- ✓ Lors de l'exposé, la mise en relief des compétences acquises est insuffisante, les candidats se contentent souvent d'une énumération de leurs activités.
- ✓ Le projet professionnel des candidats est quasi uniforme, à savoir devenir gestionnaire. Le jury rappelle qu'il existe d'autres possibilités de carrière.
- ✓ La connaissance du système éducatif et de l'actualité liée à l'Education nationale est parcellaire, voire insuffisante pour certains candidats. Le jury recommande à ces derniers de se tenir informé, notamment via des sites internet spécialisés (Eduscol...). Il est indispensable de connaître le fonctionnement d'un EPLE.